

- Environnement
- Climat Change.
- Des Revue global

Changements climatiques

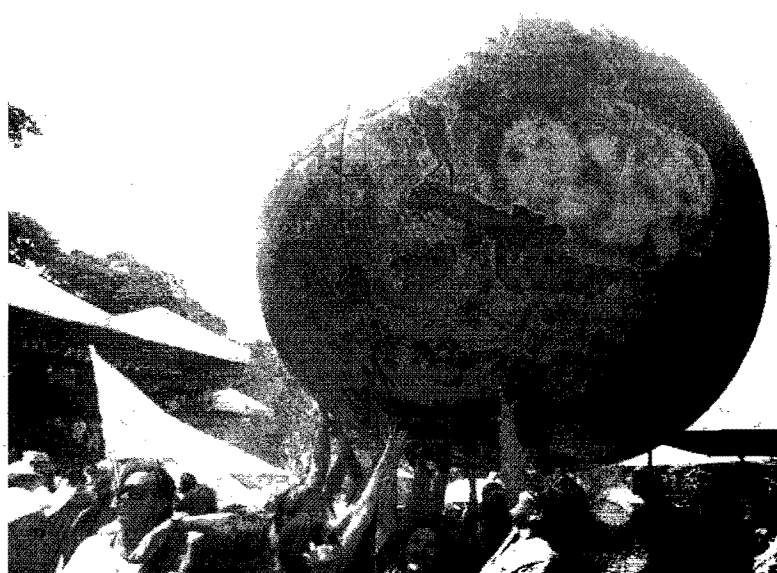
Perspectives Sud

L'aspect le plus socialement injuste du réchauffement climatique? Ses conséquences touchent en premier lieu les habitants des régions du monde qui y ont le moins contribué. Minorisées dans les débats internationaux, leurs revendications nous sont rarement connues. Pourtant, il existe bien des acteurs qui tentent de faire entendre une voix différente jusque dans l'arène des tractations internationales. C'est le cas de Angelica Navarro, ambassadrice de Bolivie en Suisse, chargée de défendre les intérêts de son pays lors des négociations sur les changements climatiques menées sous l'égide des Nations unies. Invitée le 29 août dernier par la coordination genevoise « Climat et justice sociale », elle a présenté des concepts, propres à un nombre de pays du Sud, qu'elle défendra lors du sommet de Copenhague en décembre prochain.

En Bolivie, les impacts du changement climatique sont déjà effectifs et mesurables. A La Paz et El Alto, les deux principaux glaciers du pays ont reculé, respectivement, de 55 et 45%. Entraînant, comme conséquence directe, une baisse de la production d'électricité d'origine hydraulique alimentée par l'eau de fonte glaciaire. Dans d'autres régions, là où vit la majorité de la population indigène, sévissent des sécheresses inhabituelles qui entraînent d'importantes pertes économiques et sociales : récoltes insuffisantes, déplacements de population, pression accrue sur les écosystèmes, etc. Des études rapportent que le produit national brut a déjà reculé de 4 à 17%. «Pourquoi la Bolivie doit-elle payer le prix du changement climatique, alors qu'elle n'a pas bénéficié des développements d'une industrie basée sur le carbone?», s'interroge l'ambassadrice Angelica Navarro. «Où se trouve la notion d'équité dans le partage de l'atmosphère », continue-t-elle, «quand on sait que 20% de la population émet 75% des gaz à effet de serre (GES) responsables du réchauffement climatique?»

Sud doublement préterité

Pour la négociatrice, la situation est sans équivoque : notre atmosphère est une ressource commune trop accaparée par les pays du Nord, qui, de surcroît, reconnaissent difficilement leurs responsabilités face au reste du monde. «Ni les transferts de technologie promis, ni les transferts de fonds nécessaires pour permettre aux pays en voie de développement de s'adapter à une situation qu'ils n'ont pas contribué à créer n'ont eu lieu», martèle la jeune femme devant une assemblée silencieuse.



Ce que le Nord doit au Sud

Angelica Navarro ne souhaite pas, pour autant, présenter les pays en voie de développement comme des mendiants. C'est pourquoi elle aborde la situation sous l'angle d'un concept encore peu connu : celui de la dette climatique. Cette dette tire son origine du modèle historique de développement tel qu'il s'est implanté puis imposé. Des années durant, les pays développés ont massivement contribué au réchauffement climatique, en émettant les GES indispensables à leur économie, principalement basée sur la combustion d'énergies fossiles : gaz, charbon et surtout pétrole. Ils ont, de ce fait, contracté une dette climatique envers les pays en voie de développement dont il s'agit désormais de s'acquitter de deux manières. Ils doivent drastiquement réduire leur niveau d'émission de GES, et, d'autre part, contribuer au financement de programmes d'adaptation et de mitigation dans les pays du Sud. Des pays dont la croissance, même durable, est sérieusement menacée. «Même si, en Bolivie, on ne souhaite pas se développer comme le Nord», précise l'ambassadrice.

Les trois composantes de la dette climatique

«La dette climatique a une construction similaire à celle du développement durable, dans la mesure où elle se mesure à l'aune de trois dimensions étroitement liées», précise Angelica Navarro. Ainsi, elle possède une dimension écologique qui se mesure

par la perte de biodiversité ou encore par les dégâts dont sont victimes les sols suite à un usage abusif d'engrais et autres pesticides. Sa dimension sociale recouvre tout ce qui a trait à l'impact sur les populations, dont les déplacements forcés, vont grossir le nombre des réfugiés climatiques. Enfin, cette dette possède aussi une composante économique, se traduisant par les pertes matérielles déjà enregistrées dans les pays du Sud, confrontés à des aberrations climatiques de plus en plus fréquentes. «*A la fin de l'année, lors du sommet de Copenhague, nous souhaitons faire reconnaître cette dette*», signale la négociatrice. Elle est pourtant consciente que la partie sera difficile à jouer pour les pays du Sud dans le cadre de négociations où l'on décide davantage avec sa tête et ses intérêts qu'avec son cœur et sa vision du monde. «*Si l'on souhaite que les accords tiennent compte de la diversité culturelle de l'ensemble des pays touchés par le phénomène du réchauffement climatique, il est crucial de faire entendre à nos interlocuteurs qu'il existe dans d'autres contrées géographiques d'autres manières de voir et de penser la relation homme-nature*», souligne l'ambassadrice.

Plus que des mots, des droits

En Bolivie, derrière des mots comme « la mère-terre », « harmonie » ou encore « vivre bien », se trouve tout un ensemble de principes et de concepts régissant la relation de l'homme avec la nature. Ainsi, le « vivre bien » est une notion clef pour les peuples indigènes de Bolivie, dans la mesure où ils considèrent que le vivre mieux va à l'encontre de la nature. Ce frein culturel au développement n'est pas sans rappeler un proverbe de moins en moins utilisé sous nos latitudes : « Le mieux est l'ennemi du bien ». «*Du respect que nous portons à la mère-terre découle des notions comme les droits de la Terre, qui ne sont pas si différents des droits humains*», commente Angelica Navarro. Les droits de la Terre s'énoncent autour de quatre principes fondamentaux: le droit à la vie de tous les écosystèmes, le droit à la régénération de sa biodiversité, le droit à une vie propre ainsi que le droit à l'harmonie et l'équilibre entre tous et tout.

Inscrire ces droits dans la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques qui sera rediscutée lors du sommet de Copenhague est également l'un des points sensibles pour la représentante des intérêts de la Bolivie. Réponse fin décembre.●

Martyna Olivet

Face au climat, des fonds additionnels s'imposent

Les pays riches ne doivent pas utiliser l'argent de l'aide au développement pour payer leur dette climatique. Les conséquences en seraient désastreuses. A l'approche du sommet de l'ONU, un nouveau rapport d'Oxfam tire la sonnette d'alarme.

Dans son nouveau rapport intitulé «Au-delà de l'aide», Oxfam International annonce qu'au moins 4,5 millions d'enfants pourraient mourir si les dirigeants mondiaux n'octroient pas de fonds additionnels aux pays pauvres pour faire face aux conséquences des changements climatiques. Des fonds qui ne peuvent en aucune façon être détournés des promesses d'aide déjà faites en matière d'aide au développement.

En effet, seuls le Danemark, les Pays-Bas et le Royaume-Uni se sont engagés à fournir des fonds additionnels pour l'adaptation des pays pauvres.

Oxfam estime que :

• Si l'aide est détournée à l'adaptation des pays pauvres, au moins 7,5 millions d'enfants pourraient être privés d'école et près de 8,6 millions de personnes pourraient être privées de traitements contre le sida.

• Si au moins 50 milliards de dollars par an ne sont pas débloqués en plus des 0,7% du revenu national brut promis par les pays riches pour l'aide au développement, les objectifs des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) risquent de ralentir et de reculer.

Les efforts paient

«Les fonds doivent être augmentés et ne pas être détournés pour aider les pays pauvres à faire face aux changements climatiques. Et cela ne peut être présenté par les responsables politiques comme un accord «deux en un» : les pays riches ne peuvent pas voler l'argent des hôpitaux et des écoles des pays pauvres pour payer leur dette climatique vis-à-vis des pays en développement», déclare le porte-parole d'Oxfam Solidarité.

Dans le monde, 20 millions de personnes sont menacées par la hausse du niveau des mers et 20 millions de personnes ont été directement touchées à cause des changements climatiques. De nombreuses autres, touchées par la faim, violentes et menacées par les chocs climatiques, le double effort de s'attaquer à la pauvreté et d'atténuer le changement climatique n'a donc jamais été plus pressant.●

Brigitte Goffe

Source: OXFAM, www.oxfam.be